

## Toulouse L1 2004-2005, IHD, groupe 4 - commentaire

Par **Visiteur**, le **01/08/2009** à **00:02**

M. BASTIER

Veillez expliquer et commenter le texte suivant en utilisant vos connaissances, tirées du cours et des TD :

" Athènes devint une démocratie directe. L'ecclesia, convoquée par le Conseil, se composait de tous les citoyens, mais un petit nombre seulement se rendaient à l'Agora puis à la Pnyx... Les prises de paroles et le vote avaient lieu librement... Eschyle raconte que " l'air se hérissait de mains droites "... Tout citoyen avait le droit de porter une proposition devant le peuple, mais sous certaines conditions... On ne voyait guère parler que des orateurs...

Un citoyen pouvait aussi être frappé d'ostracisme... L'Athénien badaud s'oubliait à babiller au marcher pendant que les prytanes, avec quelques fidèles, attendaient en vain sur la colline de la Pnyx...

Les longues séances de l'ecclesia étaient souvent ennuyeuses, mais parfois quelle vie, quel mouvement, quels assauts de plaisanteries et de railleries spirituelles ! Quelles interruptions et quel tumulte ! Comment rester silencieux quand on vient du Pirée, des querelles de matelots, des rumeurs du port et des bruits de la mer ? ...

La puissance populaire s'exerçait aussi par le corps de l'héliée... Isocrate prétend qu'Athènes fut la première cité à instaurer des tribunaux pour terminer les contestations par la parole et non plus par la force. "

Victor Duruy ( 1811-1894 ), célèbre historien français, Histoire des Grecs, tome 1.

\*\*\*

Veillez expliquer et commenter le texte suivant à l'aide de vos connaissances, tirées du cours et des TD :

" Trois corps politiques formaient à Athènes l'essentiel du Gouvernement : les archontes, la boulé, l'ecclesia... Les archontes ressemblaient assez à nos ministres, mais ils avaient

conservé des fonctions judiciaires...

... Pour le mode de nomination des magistrats, les Athéniens ont eu recours au tirage au sort et à l'élection... Ils ne connurent pas l'institution de la censure, en usage à Rome, mais tout citoyen d'Athènes était censeur : chaque candidat aux fonctions publiques était soumis à un examen, la dokimasie, dont les conditions étaient sévères...

A Athènes, il y eut un grand principe démocratique : à savoir que la boulé et les magistrats étaient responsables... leurs fonctions, également, étaient limitées dans le temps... La boulé était composée de citoyens issus des tribus...

Quelle énergique activité que celle de la boulé, ce corps d'hommes jeunes pour préparer les lois, avec ses dix commissions et ses prytanes pour exercer une présidence ! La boulé était l'organe perpétuel du peuple d'Athènes, mais ce peuple était l'unique souverain, grâce à l'ecclesia. l'ostracisme était une arme aux mains du peuple athénien, cette arme était maniée contre un citoyen qui, par des discours démagogiques, par exemple, aurait mis en péril la démocratie. "

Victor Duruy ( 1811-1894 ), célèbre historien français, Histoire des Grecs, tome 1.